

CSPRT du 24 mars 2015 : modification des prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de la déclaration au titre de la rubrique n° 2560 avec passage au contrôle périodique « Travail mécanique des métaux et alliages »

CERTIFICATION ISO 14001

par : Pascal PRODHOMME pprodhomme@acgb.com
09/03/2015 12:17

Bonjour

Les entreprises certifiées ISO 14001 bénéficieront-elles d'un contrôle allégé ?
Un nombre important des points de contrôles fait partie des exigences de la norme ISO 14001. Si l'entreprise est certifiée, c'est qu'elle satisfait déjà à ces exigences réglementaires. Le contrôle pourrait être alors allégé et/ou espacé.

Qu'elle sera la périodicité de ce contrôle ?
5 ans, 10 ans ? Je n'ai pas vu cette information.

Il faudrait être très clair concernant la définition du calcul de la "Puissance installée ...". Les postes à souder mobiles entrent-ils dans ce calcul ? Le second alinéa "A ce titre ..." peut porter à confusion.

Site certifié ISO 14001

par : Barraud hbarraud@strongtie.com
17/03/2015 15:41

Dans le cadre de la certification ISO 14001, l'auditeur vérifie la taux de conformité - entre autre - aux arrêtés préfectoraux applicables au site audité.

Un allègement des exigences est-il envisageable pour les sites certifiés ?